



ASSURANCE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ ISSA 5000



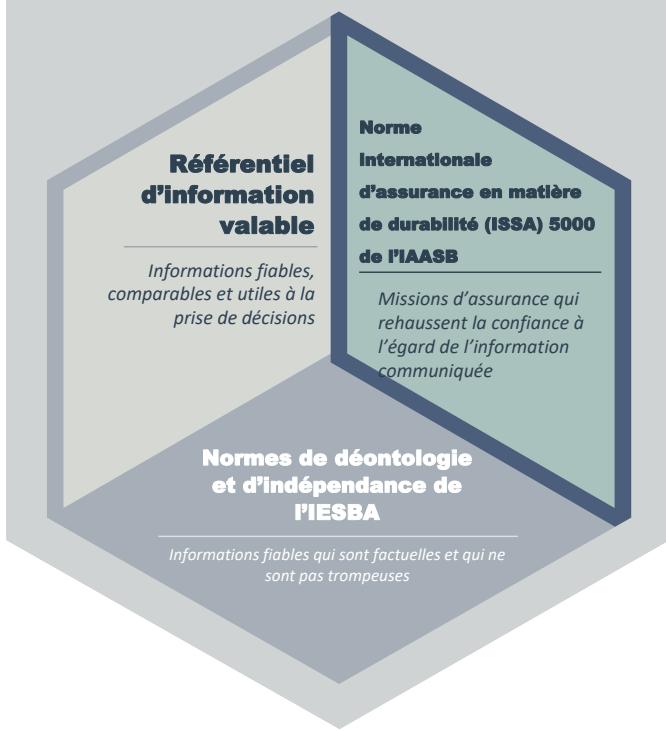
FICHE D'INFORMATION

POURQUOI LA NORME ISSA 5000 EST-ELLE NÉCESSAIRE?

L'IAASB a publié sa toute première Norme internationale d'assurance en matière de durabilité (ISSA™), soit la norme ISSA 5000, *Exigences générales relatives aux missions d'assurance en matière de durabilité*, qui vise à rehausser la confiance des utilisateurs visés à l'égard de l'information sur la durabilité communiquée par l'entité quant à la pertinence, à la fiabilité, à la crédibilité et à la comparabilité de celle-ci pour éclairer leur prise de décisions.

La communication de l'information sur la durabilité s'est rapidement hissée au rang de priorité mondiale pour les parties prenantes préoccupées par les incidences d'une entité sur les questions relatives à la durabilité et pour les investisseurs et les prêteurs préoccupés par les incidences de ces questions sur l'entité. Les parties prenantes sont de plus en plus nombreuses à demander une assurance relative à l'information sur la durabilité et plusieurs pays ou territoires adoptent des obligations en matière d'assurance.

Écosystème mondial en matière d'information sur la



FICHES D'INFORMATION CONNEXES

ISSA 5000 and IESSA: Global Baseline Standards for Sustainability Assurance



Ethics & Independence for Sustainability Assurance (IESSA), publiée par l'IESBA



Ethics for Sustainability Reporting, publiée par l'IESBA.



Using the Work of Experts, publiée par l'IESBA.



QUI EST VISÉ PAR LA NORME?

La norme ISSA 5000 comporte des exigences rigoureuses pour les professionnels en exercice qui réalisent des missions d'assurance relatives à l'information sur la durabilité.

Elle constitue une base de référence mondiale qui permet d'éviter le foisonnement des pratiques d'assurance et qui favorise l'uniformité dans la réalisation de missions d'assurance en matière de durabilité de qualité.

Elle est conçue pour être appliquée par tous les types de professionnels en exercice réalisant des missions d'assurance qui disposent de la compétence et des capacités nécessaires, sous réserve de deux conditions importantes :

Les professionnels en exercice doivent :

- respecter le Code de l'IESBA¹, qui indique les règles de déontologie pertinentes, notamment en matière d'indépendance ;
 - Être membre d'un cabinet qui applique la norme ISQM 1² ; ou
-
- respecter des règles de déontologie ou des exigences en matière de gestion de la qualité qui sont à tout le moins aussi rigoureuses que les dispositions du Code de l'IESBA et de la norme ISQM 1.

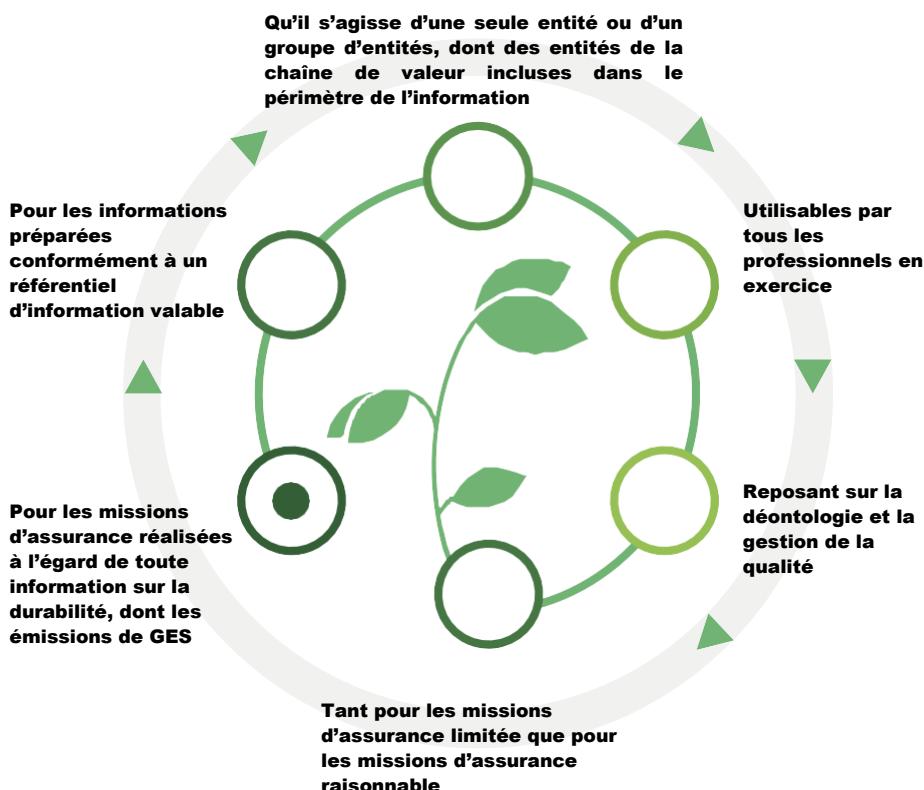
¹ Dispositions de l'*International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards)* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable, relatives aux missions d'assurance en matière de durabilité.

² Norme internationale de gestion de la qualité, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens limités d'états financiers, ou d'autres missions d'assurance ou de services connexes*.

DE QUOI LA NORME TRAITE-T-ELLE?

La norme ISSA 5000 s'applique à toutes les missions d'assurance relatives à l'information sur la durabilité, quelle que soit la façon dont l'entité présente l'information, et que la communication par l'entité ou l'expression d'une assurance à l'égard de l'information soit obligatoire ou volontaire.

La norme ISSA 5000 prévoit des exigences et des modalités d'application :



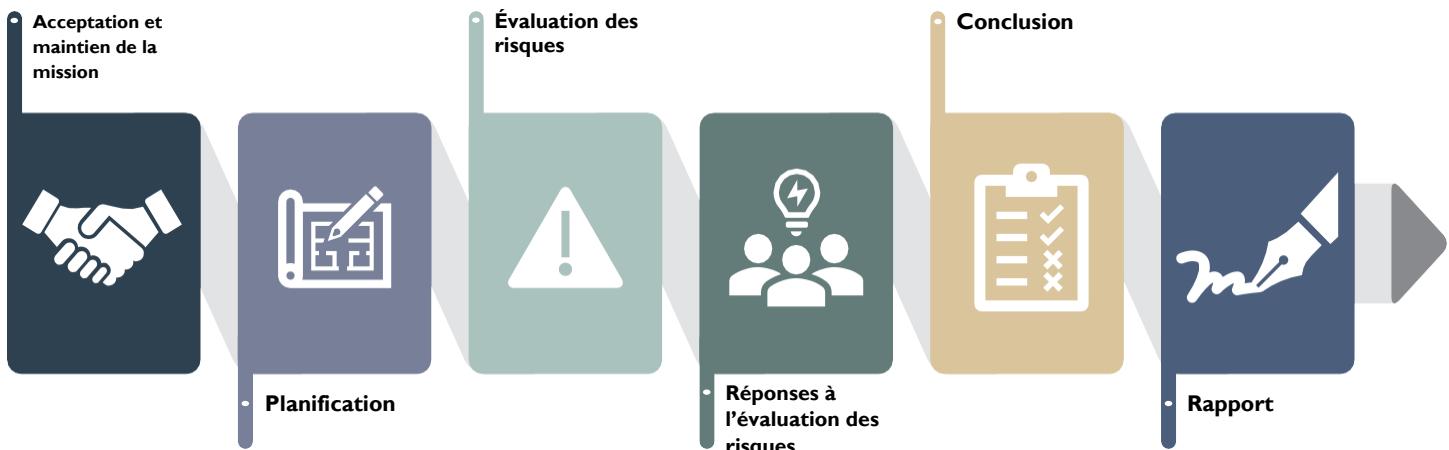
NORME AUTONOME DE RÉFÉRENCE MONDIALE SUR LES MISSIONS D'ASSURANCE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

La norme ISSA 5000 est une norme d'application générale fondée sur des principes qui ne fait pas de renvois à d'autres normes, sauf aux normes ISQM de gestion de la qualité et au Code de l'IESBA.

La norme ISAE 3410³ concernant les missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre a été intégrée à la norme ISSA 5000 et sera donc supprimée à l'entrée en vigueur de celle-ci.

La norme ISAE 3000 (révisée)⁴ continuera d'être utilisée pour les missions d'assurance autres que les audits ou examens limités d'informations financières historiques ou les missions d'assurance relatives à l'information sur la durabilité.

La norme ISSA 5000 traite de tous les aspects de la mission d'assurance ➤



Mission reposant sur la déontologie et la gestion de la qualité

³ Norme internationale de missions d'assurance (ISAE) 3410, *Missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre*.

⁴ ISAE 3000 (révisée), *Missions d'assurance autres que les audits ou examens limités d'informations financières historiques*.

COMMENT LA NORME AIDE-T-ELLE LES PROFESSIONNELS EN EXERCICE?

La norme ISSA 5000 fournit les éléments suivants :

Postulats sur lesquels repose la mise en œuvre

- Lignes directrices claires pour l'expression d'une assurance fiable, qui requiert l'application de règles de déontologie et d'exigences en matière de gestion de la qualité pertinentes
- Les concepts fondamentaux qui sous-tendent la norme ISSA 5000

Base pour l'acceptation de la mission

- Compétence, capacités et ressources du professionnel en exercice et de l'équipe de mission
- Étendue des travaux sur les conditions préalables appropriées avant l'acceptation

Réponses aux difficultés de collecter des éléments probants

- Sources d'éléments probants dans le cadre des missions de groupe, dont le recours aux professionnels en exercice des composantes
- Moyens d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés à partir de la chaîne de valeur, dont les travaux d'un autre professionnel en exercice
- Éléments probants requis pour les estimations et les informations prospectives

Approche claire à l'égard de la planification et du caractère significatif

- Meilleure façon de regrouper ou de ventiler les informations à fournir aux fins de la planification et de la réalisation de la mission
- Exigences visant la prise en considération du caractère significatif pour les informations fournies de nature qualitative et la détermination du seuil de signification pour les informations fournies de nature quantitative

Exigences relatives aux questions propres à la durabilité

- Aborder la « double matérialité »
- Comprendre le processus suivi par l'entité pour identifier l'information sur la durabilité à communiquer

Distinction entre assurance limitée et assurance raisonnable

- Les différences dans les travaux à effectuer sont aisément comparables grâce à la présentation côté à côté des exigences et à la désignation des paragraphes selon qu'ils portent sur l'évaluation des risques ou la réponse aux risques
- Évaluation des risques exigée pour les deux niveaux d'assurance : risques au niveau des informations à fournir dans une mission d'assurance limitée et risques au niveau des assertions liés aux informations à fournir dans une mission d'assurance raisonnable

Liens avec l'auditeur des états financiers

- Fondement pour la communication lors de la planification ou à d'autres moments appropriés au cours de la mission
- Communication requise si les états financiers audités constituent les autres informations communiquées en même temps que l'information sur la durabilité et qu'une incohérence significative s'y trouve

Contenu du rapport de mission d'assurance

- Éléments de base, complétés par un jeu d'exemples de rapports pour favoriser l'uniformité et la comparabilité des rapports de mission d'assurance
- Identification des limites inhérentes et des façons de faire rapport sur celles-ci

RESSOURCES D'AIDE À LA MISE EN ŒUVRE



Guide de mise en œuvre de la norme ISSA 5000

- Indications pratiques pour aider les professionnels en exercice à réaliser des missions d'assurance conformément à la norme ISSA 5000 (acceptation ou maintien, planification et réalisation de la mission, délivrance du rapport).
- Explications, diagrammes et exemples clairs et nets
- Cible les questions et difficultés recensées au moyen des activités de consultation lors de l'élaboration de la norme ISSA 5000



Vidéos et Foire aux questions

- Explications générales des sujets dont traite la norme ISSA 5000
- Ciblent un large éventail de parties prenantes



Ressources à venir en 2025

- Webinaires techniques
- Activités continues de consultation auprès des parties prenantes
- Exemples de rapports propres au référentiel
- ... et plus encore

15 DÉCEMBRE 2026

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

La norme ISSA 5000 est en vigueur pour les missions d'assurance relatives à l'information sur la durabilité communiquée pour les périodes ouvertes à compter du **15 décembre 2026**, ou communiquée en date du **15 décembre 2026** ou à une date ultérieure. Une application anticipée est permise.

Suivez-nous sur les médias sociaux ou inscrivez-vous sur notre site Web



@IAASB_News



company/iaasb



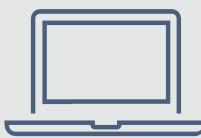
@iaasb

www.IAASB.org



À PROPOS DE L'IAASB

Le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) est un organisme de normalisation indépendant qui sert l'intérêt public en établissant des normes internationales de qualité élevée en matière d'audit, de gestion de la qualité, d'examen limité, d'autres missions d'assurance et de services connexes. Ces normes sont utilisées dans plus de 130 pays ou territoires pour rehausser la qualité et l'uniformité des missions d'audit et d'assurance, et renforcer la confiance du public à l'égard des marchés et des économies.



Apprenez-en plus sur l'IAASB à l'adresse www.iaasb.org.

La Fédération internationale des comptables (International Federation of Accountants — IFAC) gère les demandes de traduction ou de reproduction du contenu de l'IAASB au moyen d'ententes sur la propriété intellectuelle et les niveaux de service. Pour obtenir l'autorisation de reproduire ou de traduire la présente publication ou toute autre publication, ou pour obtenir des renseignements sur les questions de propriété intellectuelle, [veuillez consulter le site Web](#) (en anglais) de l'IFAC ou écrire à permissions@ifac.org.

L'IAASB®, l'International Foundation for Ethics and Audit™ (IFEA™) et la Fédération internationale des comptables (International Federation of Accountants® (IFAC®)) déclinent toute responsabilité en cas de préjudice subi par toute personne qui agit ou s'abstient d'agir en se fiant à la présente publication, que ledit préjudice soit attribuable à une faute ou à une autre cause.

Le présent document, *Norme ISSA 5000 : fiche d'information*, de l'IAASB, publié en anglais par l'IFAC en janvier 2025, a été traduit en français par Comptables professionnels agréés du Canada / Chartered Professional Accountants of Canada (CPA Canada) en juin 2025, et est utilisé avec la permission de l'IFAC. La version approuvée des publications de l'IFAC est celle qui est publiée en anglais par l'IFAC. L'IFAC décline toute responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de la traduction française, ou aux actions qui pourraient découler de son utilisation.

Texte anglais du document *Norme ISSA 5000 : fiche d'information* © 2025 IFAC. Tous droits réservés.

Texte français du document *Norme ISSA 5000 : fiche d'information* © 2025 IFAC. Tous droits réservés.

Titre original : *ISSA 5000 Fact Sheet*

Veuillez écrire à permissions@ifac.org pour obtenir l'autorisation de reproduire, de stocker ou de transmettre ce document, ou de l'utiliser à d'autres fins similaires.